

BACCALAUREAT S2TMD

SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE



Accessible à partir de la 1^{re}, ce bac techno s'adresse aux élèves musiciens, danseurs et comédiens qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion et la valoriser dans leur parcours lycéen. Motivation, engagement et rigueur sont indispensables. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

À noter : en classe de 2^{de} l'enseignement optionnel culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre conduit naturellement à l'entrée en cycle terminal. Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi cet enseignement optionnel pour accéder au cycle terminal.

Spécificités de la série

- Les cours de musique, de théâtre ou de danse sont dispensés au lycée et dans un établissement d'enseignement artistique.
- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et d'un accompagnement à l'orientation qui pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles.
- Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu.
- Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée soit en langue vivante A, soit en langue vivante B.

ENSEIGNEMENTS

<u>TRONC COMMUN</u>	Français en 1 ^{ère} , Philosophie en Tle - Histoire-Géographie - Langues Vivantes A et B - Mathématiques - Enseignement Moral et Civique (EMC) - Éducation Physique et Sportive (EPS)
<u>3 SPECIALITES EN PREMIÈRE</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Économie, droit et environnement du spectacle vivant. Cet enseignement vise la connaissance des activités du spectacle vivant d'un point de vue économique, social et juridique. Il prépare aussi les élèves à la poursuite d'études supérieures. • Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales. Selon sa pratique artistique. • Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale. Selon sa pratique artistique.
<u>2 SPECIALITES EN TERMINALE</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Culture et sciences chorégraphiques, ou musicales, ou théâtrales. Selon sa pratique artistique. • Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale. Selon sa pratique artistique.

ETABLISSEMENTS

ARDECHE (07)

Lycée Vincent d'Indy – Privas (Public) *Spécialité : Musique/Théâtre*

LES ÉPREUVES DU BAC

LE CONTRÔLE CONTINU 40% de la note sur les 2 années du BAC	LES ÉPREUVES
<ul style="list-style-type: none"> ● Histoire-Géographie ● Enseignement moral et civique (EMC) ● Langues Vivantes A (LVA) ● Langues Vivantes B (LVB) ● Mathématiques ● EPS ● Physique-Chimie pour la santé 	<ul style="list-style-type: none"> ● Français anticipé de Première (coef 5 pour l'écrit, coef 5 pour l'oral) ● Philosophie (coef 4) ● Culture et sciences chorégraphiques / ^[L]_[SEP] ou musicales / ou théâtrales (coef 16) ● Pratique chorégraphique / ^[L]_[SEP] ou musicale / ou théâtrale (coef 16) ● Grand Oral (coef 14)

POURSUITE D'ÉTUDES

Le conservatoire. Les bacheliers S2TMD qui rêvent de devenir musiciens-interprètes, comédiens ou danseurs poursuivent principalement leurs études en conservatoire. Certains d'entre eux peuvent tenter le concours d'entrée au CNSMD (Conservatoire national supérieur de musique et de danse) de [Paris](#) ou de [Lyon](#), très sélectif.

Ceux qui ont obtenu leur [DEM](#) (diplôme d'études musicales - futur DNEM), [DEC](#) (diplôme d'études chorégraphiques - futur DNEC), [DET](#) (diplôme d'études théâtrales - futur DNET) ou DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle) [musique](#), [danse](#) ou [art dramatique](#) peuvent préparer le DNSP (diplôme national supérieur professionnel) au sein d'un conservatoire, d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école (3 ans d'études).

L'université. Elle est accessible aux S2TMD. Certaines universités, en partenariat avec un pôle d'enseignement supérieur, permettent de préparer conjointement la licence et le DE de professeur (de danse ou de musique, selon la mention). Autre possibilité : préparer le [DUMI](#) (diplôme universitaire de musicien intervenant).

Il faut poursuivre en licence professionnelle GEPSAC « Gestion de projets et structures artistiques et culturels » avec une spécialité « Arts vivants » proposée à l'université de Bourgogne, ou la spécialité « Musique et spectacle vivant » proposé à l'université Savoie-Mont-Blanc. Également en master pour bénéficier d'une formation orientée vers les métiers de l'enseignement, de la médiation et de la gestion culturelle.

De plus en plus d'universités permettent de préparer le DNSP en même temps que la licence, au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. L'avantage pour les étudiants : ils bénéficient d'une pratique artistique plus solide et peuvent envisager de préparer ensuite le DE (diplôme d'État) ou le certificat d'aptitude de professeur de musique ou de danse.

Diplôme national d'orientation professionnelle de danse – Conservatoire à rayonnement départemental (Troyes, La Rochelle, Rennes, Paris, Versailles, Niort, Châtellerauld, Poitiers, Yerres, Meudon, Bobigny, Montreuil, Créteil, Saint-Maur-des-Fossés)

CFA des Métiers de la danse, de la voix et du théâtre : Hightower Mougins (06), Ecole supérieure de Danse Rosella Hightower Mougins (06), Cannes (06), Ecole nationale supérieure de danse de Marseille (13), Centre national de danse contemporaine Angers (49), Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon (69), Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (75), Ecole de danse de l'Opéra national de Paris Nanterre (92)
 Option danse

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Après un cursus de l'enseignement supérieur, des débouchés existent dans les domaines de l'enseignement (professeur, animateur, intervenant...), de la gestion et de la médiation culturelle (gestionnaire de spectacles, administrateur de salle...) entre autres. Vous pourrez exercer également un métier du spectacle (pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur, comédien...).